

N/REF : 23/09/2025 12H03 C:000039 I:00239
V/REF : AC/C28706
V/Email reçu le Mardi 23/09/2025 a 12H03

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
60 Avenue du Canada
CS50147
35201 RENNES CEDEX 2

V/REF.IMM. HCH
IMMEUBLE : HAUTES CHALAIS -HCH
SQUARE DES HAUTES CHALAIS
.
35000 RENNES

Rennes, le 19 Janvier 2026

Référence Marché: 024054-PBS-003

LOCALISATION : ALLEE 48 CHALAIS - MR BEN TATA 06 75 19 38 18
LOGEMENT N° 004894, PORTE N°2, REZ DE CHAUSSEE, TYPE 2

MOTIF : RECHERCHE DE FUITE SUITE SURCONSOMMATION EF

Donneur d'ordre : Mme A. CATALDI

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DU 21/10
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
CONTROLE DES INSTALLATIONS
CONSTAT : LÉGERE FUITE SUR ROBINET DE MACHINE A LAVER NON CONFORME,
FUITE SUR FLEXIBLE ROBINET D'ÉVIER QUI DEMANDE A ETRE REMPLACÉ. LE
MECANISME WC EST ÉGALEMENT CASSÉ
CONTROLE CHAUDIERE
CONSTAT : AUCUNE ÉVACUATION DE CONDENSAT SUR LA CHAUDIERE DONC PAS DE
FUITE
REMARQUE : LOGEMENT INFESTÉ DE CAFARDS, PRÉVOIR NETTOYAGE DU LOGEMENT
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATERIEL
--

OBSERVATIONS : NR LGESTION Email envoyé le 15/01/26 a 15H52 MLEROUX@AIGUILLON.COM

1501: POUVEZ VOUS NOUS INDIQUER SI LE LOGEMENT A ÉTÉ DÉSINSECTISÉ AFIN
QUE NOUS PUISSIONS RÉALISER NOTRE INTERVENTION. SANS NOUVELLE DE VOTRE
PART SOUS HUITAINE, NOUS PROCÉDERONS A LA CLÔTURE DE CE DOSSIER. DANS
CETTE ATTENTE, CORDIALEMENT
--

NR LGESTION EMAIL ENVOYÉ LE 07/01/26 A 10H40 MLEROUX@AIGUILLON.COM

0701: POUVEZ VOUS NOUS INDIQUER SI LE LOGEMENT A ÉTÉ DÉSINSECTISÉ AFIN
QUE NOUS PUISSIONS RÉALISER NOTRE INTERVENTION, DANS CETTE ATTENTE,

CORDIALEMENT

--

NR LGESTION EMAIL ENVOYÉ LE 05/11/25 A 14H38 ACATALDI@AIGUILLON.COM

0511 : SUITE A NOTRE DEMANDE DU 21/10 POUVEZ-VOUS NOUS CONFIRMER SI LES PRÉCONISATIONS SONT A RÉALISER. SANS NOUVELLE DE VOTRE PART, NOUS VOUS INFORMONS QUE NOUS PROCÉDERONS A LA CLÔTURE DE LA DEMANDE. VOUS REMERCIANT.

--

MG LGESTION EMAIL ENVOYÉ LE 21/10/25 A 16H57 MME A. CATALDI

PRÉVOIR REMPLACEMENT ROBINET MACHINE A LAVER
PRÉVOIR REMPLACEMENT ROBINET EVIER
PRÉVOIR REMPLACEMENT MÉCANISME WC
DANS L'ATTENTE DE VOS INSTRUCTIONS

NR LGESTION EMAIL ENVOYÉ LE 07/10/25 A 12H27 ACATALDI@AIGUILLON.COM

0710 : MALGRÉ PLUSIEURS APPELS A L'OCCUPANT DU LOGEMENT, NOUS RESTONS SANS RETOUR DE SA PART. AVEZ-VOUS D'AUTRES COORDONNÉES TÉLÉPHONIQUE OU MAIL A NOUS TRANSMETTRE AFIN DE PLANIFIER NOTRE INTERVENTION. DANS CETTE ATTENTE, CORDIALEMENT

--

0710: MSG REP

0110: MSG REP

2909: MSG REP

2509: MSG REP

23/09 MSG LAISSÉ

NR LGESTION EMAIL ENVOYÉ LE 07/10/25 A 12:20 MME A. CATALDI

NR LGESTION EMAIL ENVOYÉ LE 05/11/25 A 14:38 MME A. CATALDI

NR LGESTION EMAIL ENVOYÉ LE 07/01/26 A 10:37 MME M LE ROUX

NR LGESTION EMAIL ENVOYÉ LE 15/01/26 A 15:52 MME M LE ROUX

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie (poste a souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres, génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).

Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si nécessaire).

Réalisation du travail conformément aux regles de l'art.

Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de l'étanchéité (si nécessaire).

Nettoyage du chantier. Evacuation des détritrus (si nécessaire).

Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).

Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix

d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

=====					
Quantité	Heures - Suppléments -	Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	PBL007-Ff RFE simple	EF-EC/Chauf.=<2h PP	1	100,00	100,00
TOTAL H.T.					100,00
T.V.A. a 10,00%					10,00
TOTAL T.T.C.En EURO					<u>110,00</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre reglement au 28 Février 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intéret légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.